

AVIS DES SOCIETES(*)

ETATS FINANCIERS

**La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2012, accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes Mr Raouf MENJOUR et Mr Chiheb GHANMI.

BILAN AU 31/12/2011
(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2011			EXERCICE 2010
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2010
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	8,1				
Logiciels		1 568 695	862 187	706 508	990 205
Droit au Bail		41 000	41 000		
		1 609 695	903 187	706 508	990 205
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	8,2				
Matériels et Mobiliers, Agencements & Installations		10 465 772	8 697 524	1 768 248	1 380 182
		10 465 772	8 697 524	1 768 248	1 380 182
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions	8,3	19 931 187	3 367 504	16 563 682	16 919 658
Placements dans les entreprises avec lien de participation	8,4	64 945 643	7 441 756	57 503 887	60 477 687
Autres placements Financiers	8,5				
Actions et autres titres à revenu variable	8.5.1	32 336 068	1 610 299	30 725 769	30 283 949
Obligations et autres titres à revenu fixe	8.5.2	425 085 452	740 502	424 344 951	412 124 450
Prêts au personnel	8.5.3	3 041 734	66 019	2 975 715	2 511 080
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	8.5.4	45 156 205		45 156 205	39 566 654
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	8.5.5	5 375 575		5 375 575	5 004 747
		595 871 864	13 226 080	582 645 784	566 888 225
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
Provision pour primes non acquises	8,6	6 917 634		6 917 634	9 764 589
Provision pour Sinistres à Payer	8,6	31 882 434		31 882 434	25 618 196
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices	8,6	923 238		923 238	433 661
		39 723 306		39 723 306	35 816 445
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe:					
Primes acquises et non émises		14 208 631		14 208 631	11 035 710
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	8.7.1	98 138 930	52 799 396	45 339 534	36 288 111
Créances nées d'opérations de réassurance	8.7.2	10 262 319	5 941 448	4 320 871	2 125 755

(*) Le CMF a invité la société à compléter ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 par les annexes 11,12,15 et 16 prévus par la NCT 26 du système comptable des entreprises.

Autres créances	8.7.3	8 236 119	204 946	8 031 173	10 460 520
		130 845 999	58 945 790	71 900 210	59 910 095
AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	-				
Avoirs en Banques, CCP et caisses	8,8	22 161 318		22 161 318	25 338 970
Frais d'acquisition reportés		2 693 286		2 693 286	2 201 699
Comptes de régularisation Actif	8,9	18 118 361		18 118 361	16 955 018
Ecart de conversion		427 650		427 650	315 394
		43 400 615		43 400 615	44 811 080
TOTAL DES ACTIFS		821 917 251	81 772 581	740 144 671	709 796 233

BILAN AU 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social	-	23 076 930	23 076 930
(dont incorp. Réserves à titre de 3.500.000,000)	-		
Réserves et primes liées au capital		137 633 661	136 633 661
Autres capitaux propres		121 930	121 930
Résultats reportés		46 730 314	34 094 619
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		207 562 835	193 927 140
Résultat de l'exercice		16 082 007	17 789 542
Total capitaux propres avant affectation	8.10	223 644 842	211 716 682
PASSIFS			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8.11	3 010 144	2 792 516
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	8.12		
Provision pour primes non acquises		48 086 942	49 531 816
Provision Mathématiques Vie		15 219 484	10 198 708
Provision pour Sinistres à Payer Vie		4 052 111	4 528 867
Provision pour Sinistres à Payer non Vie		346 118 612	331 229 134
Provision Mathématiques des Rentes		19 185 840	20 152 656
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices Vie		214 007	189 780
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices non Vie		6 942 998	4 631 575
Provision pour Egalisation		5 172	5 172
Provision pour Egalisation décès		135 000	110 000
Provision pour risques en cours		1 221 037	2 527 118
		441 181 202	423 104 827
DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS		15 656 406	14 376 128
DES CESSIONNAIRES		-	-
AUTRES DETTES			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8.15.1	15 273 333	15 019 581
Dettes nées d'opérations de réassurance	8.15.2	13 872 186	17 456 132
Autres dettes	8.15.3	17 793 502	15 178 261
		46 939 021	47 653 975
AUTRES PASSIFS			

Banques, CCP et caisses	8.16	5 970 967	6 726 801
Comptes de régularisation Passif	8.17	3 292 310	2 997 154
Ecart de conversion		449 780	428 149
		9 713 057	10 152 105
TOTAL DES PASSIFS		516 499 828	498 079 551
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		740 144 671	709 796 233

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Exercice clos le 31/12/2011
(chiffres arrondis en dinars)

	NOTE	Opérations brutes 2011	Cessions et/ou rétrocessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010
Primes acquises		198 665 610	-23 465 135	175 200 475	171 082 612
Primes émises et acceptés	9.1	197 220 736	-20 618 180	176 602 556	174 879 256
Variation de la provision prime non acquises		1 444 874	-2 846 955	-1 402 081	-3 796 644
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	9.4	16 569 669		16 569 669	25 202 618
Autres Produits techniques		4 120 502		4 120 502	4 019 220
Charges de sinistres	9.2	-163 840 233	14 957 689	-148 882 544	-153 631 796
Montants payés		-148 950 756	8 693 451	-140 257 305	-138 895 754
Variation de la provision pour sinistres		-14 889 477	6 264 238	-8 625 239	-14 736 041
Variation des autres provisions techniques		2 272 898		2 272 898	316 395
Participations aux bénéfices et ristournes		-4 077 589	1 517 557	-2 560 032	-3 108 872
Frais d'exploitation	9.5	-25 967 924	4 433 826	-21 534 098	-20 812 241
Frais d'acquisition		-10 117 835		-10 117 835	-9 170 739
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		491 587		491 587	368 869
Frais d'administration		-16 341 676		-16 341 676	-16 317 157
Commissions reçues des réassureurs			4 433 826	4 433 826	4 306 786
Autres charges techniques		-11 803 598		-11 803 598	-13 465 426
Variation de la provision pour égalisation		-25 000		-25 000	
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		15 914 335	-2 556 063	13 358 272	9 602 511

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Exercice clos le 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTE	Opérations brutes 2011	Cessions et/ou rétrocessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010
Primes	9.1	8 514 258	-108 520	8 405 738	7 214 451
Primes émises		8 514 258	-108 520	8 405 738	7 214 451
Produits de placements	9.4	1 029 639		1 029 639	995 793
Revenus des placements		939 277		939 277	762 551
Reprises de corrections de valeur sur placements		43 942		43 942	33 010
Profits provenant de la réalisation des placements		46 420		46 420	200 233
Autres Produits techniques		2 339		2 339	1 140
Charges de sinistres	9.2	-2 027 306		-2 027 306	-2 110 959
Montants payés		-2 504 062		-2 504 062	-1 503 714
Variation de la provision pour sinistres		476 756		476 756	-607 245
Variation des autres provisions techniques		-5 020 775		-5 020 775	-3 327 292
Provision mathématique vie		-5 020 775		-5 020 775	-3 327 292
Participations aux bénéfices et ristournes		-24 227		-24 227	21 041
Frais d'exploitation	9.5	-2 950 789		-2 950 789	-2 575 477
Frais d'acquisition		-1 623 982		-1 623 982	-1 401 311
Variation du montant des frais d'acquisition reportés					
Frais d'administration		-1 326 807		-1 326 807	-1 174 166
Commissions reçues des réassureurs					
-	-		-		
Autres charges techniques		-205 513		-205 513	-245 244
Charges de placements	9.4	-263 992		-263 992	-74 754
Charges de gestion des placements		-30 815		-30 815	-21 718
Correction de valeur sur placements		-191 588		-191 588	-35 769
Pertes provenant de la réalisation des placements		-41 589		-41 589	-17 267
RESULTAT TECHNIQUE VIE		-946 366	-108 520	-1 054 886	-101 301

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31/12/2011
(chiffres arrondis en dinars)

	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
Résultat technique non vie		13 358 272	9 602 511
Résultat technique vie		-1 054 886	-101 301
Produits de placements	9.4	33 250 656	40 193 555
Revenus des placements		30 332 553	30 779 111
Reprises de corrections de valeur sur placements		1 419 033	1 332 383
Profits provenant de la réalisation des placements		1 499 070	8 082 061
Charges de placements	9.4	-8 525 228	-3 017 341
Charges de gestion des placements		-995 109	-876 610
Correction de valeur sur placements		-6 187 063	-1 443 761
Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 343 056	-696 970
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat technique non vie		-16 569 669	-25 202 618
Autres produits non techniques		4 009 056	2 388 518
Autres charges non techniques		-854 477	-320 383
<i>Résultat provenant des activités ordinaires</i>		23 613 724	23 542 941
Impôt sur le résultat	9.11	-7 531 717	-5 753 398
<i>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</i>		16 082 007	17 789 542
<i>Résultat net de l'exercice</i>		16 082 007	17 789 542
<i>Effets des modifications comptables (nets d'impôt)</i>			
<i>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</i>		16 082 007	17 789 542

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	203 288 183	215 197 424
Sommes versées pour paiement des sinistres	-144 614 722	-137 746 331
Encaissements des primes reçues (acceptation)	978 431	2 592 461
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-357 339	-1 668 929
Commissions versés sur les acceptations	-262 345	-461 508
Décaissements des primes pour les cessions	-20 689 208	-30 487 145
Encaissements des sinistres pour les cessions	5 833 445	9 400 148
Commissions reçues sur les acceptations	3 668 515	4 818 675
Commissions versées aux intermédiaires	-13 313 825	-13 636 109
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-16 675 482	-13 474 507
Variation des dépôts auprès des cédantes	-489 010	-308 969
Variation des espèces reçus des cessionnaires	138 961	-253 372
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-59 802 528	-43 565 079
Encaissements liés à la cession de placements financiers	43 578 903	33 049 766
Taxes et impôts versés au trésor	-30 874 528	-30 969 183
Produits financiers reçus	29 442 868	30 022 632
Impôts sur les bénéfices		-10 073 391
Autres mouvements	4 752 073	4 406 378
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	4 602 392	16 842 961
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-849 526	-1 387 171
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	49 070	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		-257 748
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		46 330
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-2 097 645	-2 437 390
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation		2 635 225
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-2 898 101	-1 400 753
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-4 126 109	-3 991 109
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-4 126 109	-3 991 109
Variation de trésorerie	-2 421 817	11 451 099
Trésorerie au début de l'exercice	18 612 168	7 161 070
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 190 351	18 612 168

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2011

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR- est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune.

La société a pour objet la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances de toutes les branches.

La société distribue ses produits et services à travers son siège - square Avenue de Paris Tunis- et ses 183 agences, 17 courtiers, 11 succursales réparties sur tout le territoire Tunisien.

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2011 a connu les faits marquants suivants :

- Un résultat net de 16 ,082 MD contre 17,789 MD en 2010.
- Un total bilan de 740,145 MD contre 709,796 MD en 2010.
- Des fonds propres avant résultat de l'ordre de 207,563 MD contre 193,927 MD en 2010.
- Une baisse des primes émises de 3,31 % atteignant 205 ,735 M D contre 212 ,768 M D en 2010 suite au non renouvellement de certains contrats importants.
- Une progression des règlements de sinistres de 4 % soit 142,849 MD contre 137,397 MD en 2010 suite à la liquidation de divers dossiers et un maintien d'une cadence de règlement accélérée.
- Les produits nets des placements enregistrent une baisse en 2011 de 33 % (25,491 MD) par rapport à 2010 (38,097 MD) suite à la tendance baissière des cours boursiers au 31/12/2011 et la non réalisation des plus values sur cession d'actifs.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 , ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles NC 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 relatives aux

opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

3-2 Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique.

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2011, se résument dans ce qui suit :

3-3 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

3-4 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Sont considérées comme titres à revenus variables les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	: Cours moyen boursier du mois de décembre
Actions non cotées	: Valeur mathématique au 31/12/N-1
Parts d'OPCVM	: Valeur liquidative au 31/12/N

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

3-5 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance *enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.*

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

3-6 Les provisions sur créances :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extracomptables.

* Provisions sur créances par ancienneté :	2008 et antérieurs	100%
	2009	50%
	2010	20%.

* Provisions sur écart : Les écarts positifs entre les soldes comptables et extracomptables sont provisionnés à 100%.

* les comptes courants des courtiers sont provisionnés à raison de 100% pour les années 2010 et antérieurs et 66 % pour l'année 2011.

* les comptes commissions dues anormalement débiteurs sont totalement provisionnés.

* Provisions sur créances contentieuses : 2010 et antérieurs 100%

*Provisions sur créances douteuses et sur les agences fermées : Ces créances sont provisionnées en totalité.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté des créances :	2008 et antérieurs	100%
	2009	50%
	2010	20%

* Les soldes débiteurs des comptes cédantes et rétrocessionnaires non movimentés depuis plusieurs exercices sont totalement provisionnés.

3-7 Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes à l'exercice 2011 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir des émissions des quatre premiers mois relatives aux exercices antérieurs.

3-8 Les primes à annuler :

Les primes à annuler au titre de l'exercice 2011 sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

3-9 Provisions Techniques:

Cette rubrique enregistre les provisions prévues par les normes comptables d'assurance et l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, l'arrêté du Ministre des Finances du 28/03/2005 et l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales ont fait l'objet d'un traitement spécial

Les provisions PNA afférentes aux primes transports ont été ajustées pour tenir compte de la part des réassureurs.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

b- *Provisions mathématique vie :*

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Pour les contrats collectifs une actualisation a été effectuée conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001.

Pour le calcul des IBNR de 2011 Automobile corporels, un abattement de 5% a été effectué au montant calculé par la méthode utilisée l'exercice précédent avec un coût moyen calculé sur la base des exercices 2008,2009 et 2010 clôturés à plus de 90%.

La provision pour sinistres à payer pour les différentes branches d'assurances est majorée des chargements pour frais de gestion.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices :

Les provisions pour participation aux bénéfices enregistre l'engagement de la société qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ce, pour chacune des catégories d'assurances.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

3-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

3-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants: l'effectif - la masse salariale.

3-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

3-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

3-14 L'état de flux de trésorerie :

1) Encaissements des primes reçues des assurés : Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des coassureurs.

2) Décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers : ces rubriques enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4- COMPARABILITE DES COMPTES :

- changement de présentation et de méthodes comptables :

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2011 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2010 sauf le coût moyen utilisé pour évaluer le montant des IBNR corporels .

5-CONTROLE INTERNE:

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'action de la direction Audit interne est établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

6-LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- Comité de réflexion sur la stratégie commune : composé de membres du conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- Comité d'audit : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- Comité de placement : composé de membres du conseil d'Administration et des responsables de la direction centrale financière et du patrimoine, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

7-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

8-NOTES SUR LE BILAN (EN DINARS)**8-1 Actifs incorporels**

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements au 31/12/2011	Valeur Nette au 31/12/2011	Valeur Nette au 31/12/2010
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	1 568 695	862 187	706 508	990 205
TOTAL	1 609 695	903 187	706 508	990 205

8-2 Actifs corporels d'Exploitation

Désignation	Valeurs brutes			Amortissements				VCN AU 31/12/2011	
	Au 01/01/2011	Acquisition	Cession	Au 31/12/2011	Au 01/01/2011	Dotation	Reprise		Au 31/12/2011
Materiels de transport	522 138	371 102	146 837	746 403	316 703	121 965	146 837	291 831	454 572
MMB	1 783 821	68 745	28 151	1 824 415	1 590 086	48 599	28 151	1 610 534	213 881
AAI	4 373 433	199 917	12 718	4 560 632	3 976 478	101 893	10 202	4 068 169	492 463
Materiels Informatique	3 176 323	178 531	20 532	3 334 322	2 592 266	155 256	20 532	2 726 990	607 332
TOTAL	9 855 715	818 295	208 238	10 465 772	8 475 533	427 713	205 722	8 697 524	1 768 248

8-3 Placements Immobiliers

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2011	Valeur Nette au 31/12/2010
Terrains	4 239 935		4 239 935	4 239 935
Constructions	15 572 952	3 367 369	12 205 583	12 561 559
Parts dans les sociétés à objet foncier	118 300	136	118 164	118 164
TOTAL	19 931 187	3 367 505	16 563 682	16 919 658

8-4 Placements dans les entreprises avec lien de participation

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Actions Cotées	58 982 384	57 078 863	1 903 521
Actions Non Cotées	5 963 259	5 963 259	0
Valeur brute	64 945 643	63 042 122	1 903 521
Provisions	7 441 756	2 564 435	4 877 321
Valeur nette	57 503 887	60 477 687	-2 973 800

8-5 Placements Financiers**8-5-1 Actions et autres titres à revenus variables :**

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Actions Cotées	13 236 754	13 149 780	86 974
Actions OPCVM	16 104 570	16 060 037	44 533
Actions Non Cotées	2 037 470	1 979 615	57 855
Actions étrangères	957 274	763 150	194 124
Valeur brute	32 336 068	31 952 582	383 486
Provisions	1 610 299	1 668 633	-58 334
Valeur nette	30 725 769	30 283 949	441 820

8-5-2 Obligations et autres titres a revenus fixes :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Emprunts obligataires	84 412 952	70 007 452	14 405 500
Emprunts indivis	240 000	240 000	0
Placements bons de trésor	203 285 000	239 470 000	-36 185 000
Placements BTA	137 147 500	103 147 500	34 000 000
Valeur brute	425 085 452	412 864 952	12 220 500
Provisions	740 502	740 502	0
Valeur nette	424 344 950	412 124 450	12 220 500

8-5-3 Prêts

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2011	Valeur Brute au 31/12/2010	Variation
Prêts au personnel	2 999 120	2 553 028	446 092
Prêts sur police vie	42 614	46 380	-3 766
Valeur brute	3 041 734	2 599 408	442 326
Provisions	66 019	88 328	-22 309
Valeur nette	2 975 715	2 511 080	464 635

8-5-4 Autres placements

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2011	Valeur Brute au 31/12/2010	Variation
Dépôt auprès de la TGT	4 314 837	2 558 310	1 756 527
Placements en devises	40 837 368	37 004 344	3 833 024
Autres dépôts	4 000	4 000	0
TOTAL	45 156 205	39 566 654	5 589 551

8-5-5 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2011	Valeur Brute au 31/12/2010	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	1 017 039	1 306 488	-289 449
Dépôts en garantie des PSAP	4 358 536	3 698 259	660 277
TOTAL	5 375 575	5 004 747	370 828

8-6 Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2011 de 3.906.861 DT par rapport à 2010 :

Désignation	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010	Variation
Provision pour primes non acquises	6 917 634	9 764 589	-2 846 955
Provision pour sinistres non vie	31 882 434	25 618 195	6 264 239
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	923 238	433 661	489 577
TOTAL	39 723 306	35 816 445	3 906 861

8-7 Créances

8-7-1 Créances nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	Montant brut au 31/12/2011	Provision	Montant net au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2010
Primes à annuler	-864 572		-864 572	-983 308
créances sur les assurés	47 401 046	13 283 832	34 117 214	30 107 474
créances contentieuses	31 436 548	31 216 133	220 415	-19 018
Autres créances	5 776 391	3 665 376	2 111 015	792 029
Créances indemnifiées subrogées à l'entreprise d'assurances	14 389 517	4 634 055	9 755 462	6 390 934
TOTAL	98 138 930	52 799 396	45 339 534	36 288 111

8-7-2 Créances nées d'opérations de réassurance

Désignation	Montant brut au 31/12/2011	Provision	Montant net au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2010
Rétrocessionnaires	410 509	379 443	31 066	34 340
Cédants	4 573 312	3 439 540	1 133 772	217 946
Cessionnaires	5 278 498	2 122 465	3 156 033	1 873 469
TOTAL	10 262 319	5 941 448	4 320 871	2 125 755

8-7-3 Autres créances

Désignation	Montant brut au 31/12/2011	Provision	Montant net au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2010
Personnel	135 372	1 498	133 874	143 186
Etat, orga. sécurité sociale	5 627 331		5 627 331	8 163 455
autres débiteurs divers	2 473 416	203 448	2 269 968	2 153 879
TOTAL	8 236 119	204 946	8 031 173	10 460 520

8-8 Banques, CCP et Caisse :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Banques siège et comptes dépôt à vue	20 368 934	20 094 792	274 142
Banques succursales	220 459	326 755	-106 296
Banques en devises	622 158	1 601 189	-979 031
Caisse	7 983	8 298	-315
CCP	941 784	3 307 936	-2 366 152
TOTAL	22 161 318	25 338 970	-3 177 652

8-9 Comptes de régularisation actif

Désignation	2011	2010	Variation
Charges payées ou comptabilisées d'avance	387 835	404 208	-16 373
Commissions à recevoir	600 035	579 902	20 133
Intérêts à recevoir des placements	14 428 547	12 652 733	1 775 814
Intérêts à recevoir c/c bancaires	96 647	120 062	-23 415
Autres produits	1 295 386	1 911 278	-615 892
Evaluation technique de réassurances		54 000	-54 000
Amortiss. des différences sur les prix de remboursemer	1 309 911	1 232 835	77 076
TOTAL	18 118 361	16 955 018	1 163 343

8-10 Capitaux propres

Désignation	CAPITAUX PROPRES 2010 AVANT AFFECTATION	AFFECTATION BENEFICE 2010	Dividendes	RESULTAT 2011	CAPITAUX PROPRES 2011 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Réserves spéciales de Réévaluation	1 926 258				1 926 258
Autres réserves	7 702 898	1 000 000			8 702 898
Résultats reportés	34 094 619	12 635 695			46 730 314
Amortissements différés	-1 804 328				-1 804 328
Résultat de l'exercice 2010	17 789 542	-13 635 695	-4 153 847		0
Résultat de l'exercice 2011				16 082 007	16 082 007
TOTAL	211 716 682	0	-4 153 847	16 082 007	223 644 842

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

8-11 Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2011 à 3.010.144 dinars dont 2.272.840 dinars représentent des provisions pour indemnités de départ à la retraite , le reste représente des provisions pour litiges.

8-12 Provisions techniques brutes

Désignation	2011	2010	Variation 2011	Variation 2010
Prov.pour primes non acquises	48 086 942	49 531 816	-1 444 874	6 642 413
Prov.Mathématiques Vie	15 219 484	10 198 708	5 020 776	3 327 291
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	4 052 111	4 528 867	-476 756	607 245
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	346 118 612	331 229 134	14 889 478	14 499 557
Prov.Mathématiques des Rentes	19 185 840	20 152 656	-966 816	-1 087 745
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	214 007	189 780	24 227	-21 040
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	6 942 998	4 631 575	2 311 423	997 169
Prov pour Egalisation	5 172	5 172	0	0
Prov pour Egalisation décès	135 000	110 000	25 000	0
Prov pour risques en cours	1 221 037	2 527 118	-1 306 081	771 350
TOTAL	441 181 202	423 104 826	18 076 377	25 736 240

8-13 Provisions pour sinistres tardifs (IBNR) avec chargement

Branche	AUTO	TRANSPORT AVIATION	INCENDIE	A.R.D.S	VIE	TOTAL
2010	53 320 967	525 000	84 000	525 000	1 575 000	56 675 897
2011	45 964 338	525 000	84 000	525 000	1 575 000	49 393 652

8-14 Provisions pour sinistres à payer non vie nettes de recours à encaisser

(*) Un abattement sur les recours à encaisser a été effectué par mesure de prudence.

8-15 Dettes**8-15-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Désignation	2011	2010	Variation
Siège, agents d'assurances et succursales	2 446 881	2 371 943	74 938
Autres Crédeurs	12 826 452	12 647 638	178 814
TOTAL	15 273 333	15 019 581	253 752

8-15-2 Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	2011	2010	Variation
Récessionnaires	685 264	730 219	-44 955
Cédants	6 241 382	6 565 474	-324 092
Cessionnaires	6 945 540	10 160 439	-3 214 899
TOTAL	13 872 186	17 456 132	-3 583 946

8-15-3 Autres dettes

Désignation	2011	2010	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 589 778	3 955 341	-365 563
Personnel	3 017 458	594 446	2 423 012
Etat , Organisme de sécurité sociale	3 632 072	3 428 637	203 435
Autres Crédeurs divers	7 554 194	7 199 837	354 357
TOTAL	17 793 502	15 178 261	2 615 241

8-16 Banques, CCP et Caisse :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Banques siège		3 701 672	-3 701 672
Banques succursales	5 969 040	3 023 719	2 945 321
Banques en devises	1 927	1 410	517
TOTAL	5 970 967	6 726 801	-755 834

8-17 Comptes de régularisation Passif

Désignation	2011	2010	Variation
Charges à payer	1 736 769	2 611 807	-875 038
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	3 171	3 862	-691
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	14 877	15 710	-833
Intérêts de retard des traites	125 851	127 439	-1 588
Evaluation technique de réassurances	250 850	0	250 850
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	1 160 792	238 336	922 456
TOTAL	3 292 310	2 997 154	295 156

9-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTATS (EN DINARS)**9-1 Primes émises et acceptées**

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 185.008.294 DT en 2011 contre 182.093.707 DT en 2010, soit une variation nette de 2.914.587 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2011	Cessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010	Variation nette
Primes émises non vie	197 220 736	20 618 180	176 602 556	174 879 256	1 723 300
Primes émises vie	8 514 258	108 520	8 405 738	7 214 451	1 191 287
Total	205 734 994	20 726 700	185 008 294	182 093 707	2 914 587

9-2 Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 150.909.850 DT en 2011 contre 155.742.755 en 2010 enregistrant une baisse de 4.832.905 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2011	Cessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010	Variation nette
<u>Non vie</u>					
Montants payés	148 950 756	8 693 451	140 257 305	138 895 754	1 361 551
Variation de la PSAP	14 889 477	6 264 238	8 625 239	14 736 042	-6 110 803
Total non vie	163 840 233	14 957 689	148 882 544	153 631 796	-4 749 252
<u>Vie</u>					
Montants payés	2 504 062		2 504 062	1 503 714	1 000 348
Variation de la PSAP	-476 756		-476 756	607 245	-1 084 001
Total vie	2 027 306	0	2 027 306	2 110 959	-83 653
Total général	165 867 539	14 957 689	150 909 850	155 742 755	-4 832 905

9-3 Produits et charges des Placements

Désignation	2011	2010
<i>Produits de placements</i>		
Revenus des titres	5 071 394	5 390 922
Revenus des placements sur le marché monétaire	20 270 715	20 879 927
Revenus des emprunts	4 083 601	3 923 622
Revenus des placements en devises	516 901	446 869
Revenus des immeubles	363 831	343 145
autres produits	965 388	557 176
Profits sur réalisation	1 545 490	8 282 294
reprise des provisions et amortissements	1 462 975	1 365 393
TOTAL	34 280 295	41 189 348
<i>Charges de placements</i>		
Frais de gestion et frais financiers	1 025 923	898 328
pertes de réalisation	1 384 645	714 238
dotation aux provisions et amortissements	6 378 652	1 479 530
TOTAL	8 789 220	3 092 096
<i>Revenus nets</i>	25 491 075	38 097 252

9-4 Allocation des produits nets des placements

Désignation	2011	2010
Compte technique Vie	765 647	921 039
Compte technique Non-Vie	16 569 670	25 202 618
Compte non technique	8 155 758	11 973 595
TOTAL	25 491 075	38 097 252

9-5 Frais généraux par nature

Désignation	2011	2010
<i>charges de personnel</i>		
salaires et compléments de salaire	15 195 847	12 588 098
charges sociales	5 450 711	4 442 890
autres charges	853 718	690 135
Total charges de personnel	21 500 276	17 721 123
Impôts et taxes	4 699 262	4 631 413
Autres frais généraux	3 899 025	6 350 614
Total frais par nature	30 098 563	28 703 150

9-6 Charges de commissions

Désignation	2011	2010
commissions des agents d' assurances, courtiers et bancassurances	14 108 230	13 648 302

Ce montant englobe 523 MD de commissions sur les primes acquises et non émises.

9-7 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2011	2010
Dotations aux amortissements	1 061 454	775 304
Dotations aux provisions des créances	6 145 103	5 664 371
Reprises des provisions des créances	-2 178 745	-1 302 029
TOTAL	5 027 812	5 137 646

9-8 Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	2011	2010
Total des charges affectées au compte technique Vie	3 327 391	2 955 104
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	45 308 481	44 043 376
Frais de gestion des placements	598 732	490 618
TOTAL	49 234 604	47 489 098

9-10 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 202 198 855 DT, se présente comme suit :

Zones	Montant
NORD	148 958 086
CENTRE	40 768 900
SUD	12 471 869
TOTAL	202 198 855

9-11 Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	23 613 724
Réintégrations	14 011 908
Déductions	- 16 106 441
Résultat fiscal	21 519 191
Impôt sur les sociétés (35%)	-7 531 717
Résultat Net de l'exercice	16 082 007

10-ANNEXES (EN DINARS)**ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**

DESIGNATIONS	Valeur Brute	Valeur nette	Juste Valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	19 931 187	16 563 682	22 397 318
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	76 442 427	67 434 822	120 554 026
Parts d'OPCVM	20 839 283	20 794 834	22 919 913
Obligations et autres titres à revenu fixe	425 085 452	424 344 950	424 344 950
prêts au personnel	3 041 734	2 975 715	2 975 715
Placements en devises	40 837 368	40 837 368	40 837 368
Autres dépôts	9 694 412	9 694 412	9 694 412
TOTAL	595 871 863	582 645 784	643 723 702

TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS BRANCHE VIE

	EXERCICE				
	2007	2008	2009	2010	2011
Participation aux résultats					
Participation attribuée et payée	20 408	61 401	13 605		
Prov. Participation bénéfiques au 31/12	164 492	249 961	210 820	189 780	214 007
Prov. Participation bénéfiques au 01/01	218 194	164 492	249 961	210 820	189 780
Provisions mathématiques moyennes vie	5 330 528	6 105 229	6 695 248	8 535 063	12 709 096

ETAT DES MOUVEMENTS AVANT AFFECTE LES ELEMENTS D'ACTIF

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN AU 31/12/2011
	1/01/2011	31/12/2011	2011	31/12/2011	AU 1/01/2011		DIMINUTIONS		AU 31/12/2011				
	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION			
ACTIFS INCORPORELS	1 496 630	1 609 695	113 065	1 609 695	506 425	396 762	396 762	506 425	903 187	706 508	706 508	0	
LOGICIELS	1 455 630	1 568 695	113 065	1 568 695	465 425	396 762	396 762	465 425	862 187	706 508	706 508	0	
DROIT AU BAIL	41 000	41 000		41 000	41 000			41 000	41 000				
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	9 855 715	10 465 772	818 295	10 465 772	8 475 533	427 713	427 713	8 475 533	8 697 524	1 768 248	1 768 248		
MATERIEL DE TRANSPORT	522 138	746 403	371 102	746 403	316 703	121 965	121 965	316 703	146 837	291 831	291 831	454 572	
MMB	1 783 821	1 824 415	68 745	1 824 415	1 590 087	48 599	48 599	1 590 087	1 610 535	213 880	213 880	607 332	
MATERIEL INFORMATIQUE	3 176 323	3 334 322	178 531	3 334 322	2 592 266	155 256	155 256	2 592 266	2 726 990	607 332	607 332	492 464	
A.A.I.	4 373 433	4 560 632	199 917	4 560 632	3 976 477	101 893	101 893	3 976 477	4 068 168				
PLACEMENTS	574 961 650	595 871 864	672 465 411	595 871 864	3 011 392	355 976	355 976	3 011 392	3 367 368	582 645 784	582 645 784		
TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS	19 812 887	19 812 887		19 812 887	3 011 392	355 976	355 976	3 011 392	3 367 368	16 445 519	16 445 519		
D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION													
PARTICIPATIONS AUX STES A OBJET FONCIER	118 300	118 300		118 300		136	136			136	118 164		
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	63 042 122	64 945 643	1 903 521	64 945 643	2 414 040	5 135 608	5 135 608	2 414 040	107 892	57 503 887	57 503 887		
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS	31 952 582	32 336 068	383 486	32 336 068	1 819 027	1 124 046	1 124 046	1 819 027	1 332 774	30 725 769	30 725 769		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES													
REVENU FIXE	412 864 951	425 085 452	576 856 774	425 085 452	740 502	740 502	740 502	740 502	740 502	424 344 950	424 344 950		
PRET AU PERSONNEL	2 599 408	3 041 734	894 854	3 041 734	88 328	88 328	88 328	88 328	22 309	2 975 715	2 975 715		
DEPOT AUPRES DES ETABL BANCAIRES													
ET FINANCIERS	39 566 654	45 156 205	85 067 742	45 156 205						45 156 205	45 156 205		
CREANCES POUR ESPECES DEPOSES													
	5 004 746	5 375 575	7 359 034	5 375 575						5 375 575	5 375 575		

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE

	<i>Exercice de survenance</i>				
	2007	2008	2009	2009	2010
ANNEE D'INVENTAIRE 2009					
Règlements cumulés	93 451 072	75 189 643	100 756 053		
Provisions pour sinistres	40 564 573	70 715 064	107 102 989		
Total charges des sinistres	134 015 645	145 904 707	207 859 042		
Primes acquises	210 372 570	199 428 285	200 545 910		
% Sinistres / primes acquises	64%	73%	104%		

	<i>Exercice de survenance</i>				
	2007	2008	2009	2010	2011
ANNEE D'INVENTAIRE 2010					
Règlements cumulés	106 079 515	97 998 420	131 629 909	49 173 915	
Provisions pour sinistres	27 818 950	46 493 990	57 790 772	118 447 303	
Total charges des sinistres	133 898 465	144 492 410	189 420 681	167 621 218	
Primes acquises	210 372 570	199 428 285	200 545 910	197 812 613	
% Sinistres / primes acquises	64%	72%	94%	85%	

ANNEE D'INVENTAIRE 2011	<i>Exercice de survenance</i>				
	2007	2008	2009	2010	2011
Règlements cumulés	112 874 216	109 977 267	155 844 242	79 838 668	57 268 473
Provisions pour sinistres	19 777 534	34 778 285	33 763 573	63 436 718	121 694 277
Total charges des sinistres	132 651 750	144 755 552	189 607 815	143 275 386	178 962 750
Primes acquises	210 372 570	199 428 285	200 545 910	197 812 613	196 948 934
% Sinistres / primes acquises	63%	73%	95%	72%	91%

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2011

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance « STAR »** arrêtés au **31 décembre 2011**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 740 144 671 dinars et un résultat bénéficiaire de 16 082 007 dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

4- A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

5- Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

5.1- La société a réajusté en 2011 la méthode d'estimation de la provision pour sinistres à payer au titre sinistres corporels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR), en se basant sur les statistiques réelles de la société, au même titre qu'en 2010.

En effet, des pourcentages d'ouverture des dossiers sur les cinq derniers exercices clôturés ont été déterminés et ont été appliqués à l'exercice 2011. Cette méthode a été préconisée suite à l'objectif fixé par l'entreprise qui consiste à ouvrir et régler rapidement les dossiers.

Ce changement nécessite, à notre avis, une confirmation de la projection faite des données statistiques au cours des exercices futurs.

Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°3-9(c) - Provisions pour sinistres à payer, la compagnie a procédé en 2011 à un changement de la méthode d'estimation du coût moyen des sinistres corporels conformément à la circulaire 258 du ministre des finances du 02 Octobre 2010.

5.2- Contrairement à l'exercice 2010, pour lequel la provision mathématique relative aux contrats collectifs vie a été calculée sur la base forfaitaire de 70% du chiffre d'affaire réalisé, la compagnie a procédé au calcul de cette provision conformément à la nouvelle table de mortalité tunisienne telle que fixée par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009.

De ce fait, la compagnie a constaté un montant cumulé de provisions de 7 270 mDT au 31 décembre 2011 contre 3 773 mDT au 31 décembre 2010, représentant 50% du montant de cette provision devant être totalement constatée au terme de l'exercice 2013.

5.3- Les soldes des comptes d'arriérés et les comptes rattachés relatifs à certains courtiers présentant des soldes débiteurs pour un montant de 2 944 522 DT ont été provisionnés pour un montant de 2 194 842 DT, soit à hauteur de 75% de leur montant contre 50% au 31 décembre 2010.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

6- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2011.

7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la Direction Générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

8- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 10 Avril 2012

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2011

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Le Conseil d'Administration du 10 mai 2011 et après accord de Monsieur le ministre des Finances a nommé, un haut responsable de Groupama comme Directeur Général Adjoint qui est rémunéré en partie par la STAR.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Dans le cadre du partenariat stratégique, GROUPAMA, qui est administrateur de la STAR, a mis à la disposition de cette dernière, à titre gratuit, des experts chargés de réaliser certaines études.
2. La STAR a conclu avec la STB, administrateur à la STAR, une convention d'actionnariat qui porte sur les opérations suivantes :
 - Le service financier des titres émis et à émettre par la STAR (actions, obligations, certificats d'investissement, actions à dividendes prioritaires,...) ;
 - L'accomplissement de formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

En rémunération de ces services, la STB percevra un montant forfaitaire annuel de 11.000 dinars HT à prélever à terme échu sur le compte de la STAR ouvert chez la STB.

3. La STAR a conclu avec la STB, administrateur à la STAR, une convention de Bancassurance qui porte sur la conclusion de contrats d'assurance en nom et pour le compte de la STAR, et ce pour les branches d'assurances dont la liste est fixée par l'arrêté du Ministre des finances du 08 Août 2002.

C. Rémunération des dirigeants

C1. Les obligations et engagements de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le PV du Conseil d'Administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe un salaire brut annuel de 135.823DT (soit 48.800 DT pour l'ancien PDG et 87.023 DT pour le nouveau PDG), les charges patronales qui s'élèvent à 14.291 DT (soit 4.210 DT pour l'ancien PDG et 10.081 pour le nouveau PDG) ainsi que les avantages suivants :
 - La prise en charge des frais de Téléphone pour un montant de 731 DT;
 - Une voiture de fonction et une voiture à usage familial ;
 - 500 litres de carburant par mois.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié d'un salaire brut annuel de 117.392 DT, outre les charges patronales qui s'élèvent à 35.561 DT. Le Directeur Général Adjoint a également bénéficié de :

- la prise en charge de frais de téléphone pour un montant de 868 DT.
- Une voiture de fonction
- 450 litres de carburant par mois.

2. L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2011 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 7.200 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 77.400 DT et 21.600 DT.

- C2.** Les obligations et engagements de la **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, se présentent comme suit :

	PDG		DGA		Autres Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	150 845		153 821	-	99 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-		-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-		-
Paiements en actions	-	-	-	-		-
TOTAL	150 845		153 821	-	99 000	-

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 10 Avril 2012

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI